



Erreur médicale sur mineur

Par **Mako L**, le **09/12/2024** à **21:37**

(ce post est long, si vous ne voulez pas les détails, mes questions sont à partir de "Alors voilà.". Je ne sais pas si elles seront claires sans le contexte, mais je voulais laisser l'option d'y aller directement)

Bonjour,

L'année de mes 13 ans, j'ai fait une chute qui m'a causé une grave blessure à la cheville. J'étais en vacances et mes parents n'étaient pas présents. C'est la raison qui nous a été donnée aux urgences par les médecins pour leur décision de ne faire qu'une radio ainsi que leur refus de me plâtrer la jambe alors que la blessure s'aggravait à vue d'oeil. Leurs conseils médicaux ont été de marcher en béquille avec une atèle pendant deux semaines et de prendre du dafalgan pour la douleur, et qu'ensuite je serais parfaitement remise.

Huit mois plus tard, la douleur n'avait toujours pas disparue et avait au contraire empirée et ma cheville était dans un état lamentable. Mon médecin du sport (était sportive de haut niveau à l'époque) m'a envoyé faire une batterie d'examens qui a révélé une grave blessure ligamentaire, felûre de l'os et éclats d'os ainsi que morceaux de ligaments qui flottaient dans l'articulation, énormes oedèmes et autres dégâts plus mineurs. J'ai fait un peu de rééducation mais pour lui il était clair qu'une opération était essentielle. L'année de mes 14 ans, j'ai donc été opérée.

Il s'agissait d'une opération simple qui consiste essentiellement à prendre un "aspirateur" et à l'insérer par des trous faits au préalable dans ma cheville, puis d'aspirer tous les morceaux d'os et de ligament pour libérer mon articulation. Au réveil, je n'avais que quatre points de sutures. On m'a assuré une rémission rapide de quelques mois. Je vous abrège les douze ans qui ont suivi, mais je suis actuellement handicapée à vie, incapable de travailler et je passe la majorité de mes journées au lit à souffrir le martyr. Mon handicap n'est pas 100% lié à cette opération, par contre j'ai subi deux grosses complications dont je souffre toujours de nos jours :

- une complication d'opération qui était listée dans ce que mes parents ont signé pour moi avant l'opération et que je me doute bien n'est donc pas attaquant
- une complication qui n'est pas listée et, au contraire, qui a conduit le chirurgien à nous mentir à ma mère et moi droit dans les yeux lors d'une consultation post-opératoire.

En effet, je me suis aperçue lors de ma rééducation post-opératoire que j'étais incapable de bouger ou sentir mes orteils et toute la partie avant de mon pied, à partir de la plante à peu près. Mon kiné m'a fait faire des exercices pour déterminer l'ampleur du manque. Quand j'en

ai parlé à ma mère, elle m'a dit de le mentionner au chirurgien lors de notre visite. Le chirurgien a répondu que c'était des restes d'anesthésie. Je n'oublierais jamais ces mots. Anesthésie. Trois mois après une opération mineure sous anesthésie locale où j'étais complètement réveillée.

Il n'a jamais reconnu les dégâts. Mon médecin du sport a constaté le problème et m'a dit qu'il s'agissait probablement de nerfs sectionnés et qu'ils prennent en moyenne deux ans à repousser, mais qu'ensuite tout devrait aller bien. Deux ans plus tard, toujours rien. Spoiler, mais les nerfs n'ont jamais repoussé. Je n'ai aucune sensation dans 50% de mon pied et aucun contrôle de cette zone.

On peut m'écraser le pied sans que je ne ressente quoi que ce soit. Cela me cause de nombreux problèmes, de la gêne mineure jusqu'à la limitation handicapante. Je ne peux porter uniquement des chaussures plates, hautes et très serrées, sinon je n'ai aucun équilibre et risque de tomber. Bien sûr, adieu les talons à l'âge de 14 ans donc jamais porté puisque j'étais déjà trop jeune à l'époque. J'ai besoin de semelles orthopédiques entre autres pour corriger le manque.

Je suis en danger dans les escaliers et les marches puisque, n'ayant aucune sensation, je suis très susceptible de tomber et de me blesser davantage (ce qui m'est arrivé des dizaines de fois). Je suis incapable de conduire une voiture puisque sans bout de pied, je suis un danger public si j'appuie trop fort sur l'accélérateur ou le frein sans faire exprès, ou si au contraire je n'arrive pas à appuyer à temps sur le frein et rentre dans quelqu'un. J'ai souvent des sensations très inconfortables à la limite de la douleur au courant de la journée provenant de la zone, comme si j'avais le pied dans une prise électrique.

Comme vous le constatez, c'est très handicapant. Le chirurgien a complètement refusé de me croire, m'a menti, et par son refus d'accepter ses responsabilités, a aussi échoué dans son devoir médical puisqu'il n'est même pas la personne à m'avoir informé de la vraie blessure et de son impact. Avec ce sectionnement de mes nerfs, j'ai perdu l'usage de la majorité de mon pied et suis très handicapée en particulier par le danger que je pose sur la route. J'ai consulté des chirurgiens depuis et le consensus est simple : jamais il n'aurait dû me couper les nerfs. Son travail était d'inciser à côté et d'y faire très attention, et il a complètement échoué dans cette tâche. De plus, nul part dans ce que mes parents ont signé n'est mentionné les nerfs.

Alors voilà. Je n'ai pas pensé avant à faire une démarche en justice, n'ayant jamais eu les moyens jusqu'à maintenant (et je ne roule pas sur l'or, étant reconnue handicapée par la MDPH et ne travaillant pas, je suis entièrement dépendante de l'AAH). Je n'ai pas trouvé de réponse concrète concernant la possibilité d'une action en justice. J'ai lu que, puisque j'étais mineure, il est possible de justifier qu'on ne compte les années qu'à partir de ma majorité.

J'ai aussi lu qu'il y a une possibilité qu'on ne compte qu'à partir du moment où l'erreur est identifiée, ce qui a prit plusieurs années puisqu'on attendait de voir si les nerfs allaient repousser (ce qui aurait eu lieu si cela avait été une incision mineure, auquel cas ce n'est pas vraiment une erreur médicale mais comme ça n'a pas repoussé, là ça relève de l'incompétence -d'après un autre chirurgien-).

Je ne sais pas si ces choses sont vraies. J'habite dans une région extrêmement rurale et suis dépendante de ma mère pour me conduire donc je n'ai pas encore eu la possibilité de voir

un.e avocat.e en personne, surtout quelqu'un qui se spécialise dans l'erreur médicale.

Je vous serais très reconnaissante pour toute aide ou conseil que vous auriez, y compris simplement de m'informer qu'il est trop tard et que je ne peux plus rien faire, parce qu'au moins ça me permettrait de passer à autre chose sans penser à une plainte potentielle.

Merci encore et bonne journée.

Par **Isadore**, le **10/12/2024** à **16:00**

Bonjour,

Ce genre de dossier, où il est question de démontrer un lien de cause à effet après plusieurs années est très complexe. Si vous envisagez une action judiciaire, il faut impérativement consulter un avocat spécialisé dans les questions médicales. Ce n'est pas n'importe quel avocat qui peut traiter ce genre de dossier.

[quote]

J'ai lu que, puisque j'étais mineure, il est possible de justifier qu'on ne compte les années qu'à partir de ma majorité.[/quote]

Oui, c'est envisageable, mais les questions de prescription sont complexes.

Le principal souci va être celui de la plupart des dossiers similaires : il va vous appartenir de prouver le lien de causalité entre vos symptômes et la faute médicale, voire de prouver l'existence de la faute médicale. Cela peut être cher et difficile.

[quote]

une complication d'opération qui était listée dans ce que mes parents ont signé pour moi avant l'opération et que je me doute bien n'est donc pas attaquable[/quote]

Pas forcément, mais encore une fois le même problème se pose : prouver... Le doute jouera en faveur du médecin ou de l'hôpital (la défense).

Si vous pouvez avoir des attestations de médecins établissant un lien entre l'opération bâclée et vos problèmes (et pas seulement des avis oraux), ce serait déjà un bon point.

En tout cas sur une question pareille, un forum ne pourra pas vous apporter d'éléments très utiles. Il faut mettre le nez dans votre dossier médical et tout examiner en détail.